



Compte volatilisé de mon frère infirme

Par **SolangeB**, le **02/04/2010** à **19:41**

Bonjour, Mon père avant son décès en 1974, avait souscrit 4 "Carré vert" du crédit agricole, d'un montant initial chacun de 70.000F, dont 1 pour mon frère aîné infirme. Mon frère est décédé le 7 octobre 2008, le notaire a fourni le projet de succession où, entre autres, ne figure pas ce placement et ses intérêts générés .rn Existe-t-il un recours pour retrouver ce compte ? rn Sachant que j'ai pu emprunter au crédit agricole, suite à ces placements épargne-logement en 80 à 6% et 81 à 4,75%, pour la construction de ma maison, et mon autre frère a acheté son appartement (avec son "carré vert") ainsi qu'un prêt épargne-logement à 5,50%; alors qu'à cette période les prêts immobiliers oscillaient de 12 à 14%.rn Mille grands mercis et cordialement